

8EME TROPHEE SENIORS - TROPHEE BRUNO LACROIX

LES 23 ET 24 JUN 2018

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers répondant aux exigences du statut d'amateur, licenciés auprès de la FFGOLF ou d'une fédération étrangère reconnue et s'étant acquittés du « **droit de jeu fédéral** » de 35 € et possédant un **certificat médical autorisant la pratique du golf en compétition enregistré avant le début de l'épreuve**, ou si le joueur a fourni un certificat en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du formulaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi la participation sera compromise. Les joueuses et les joueurs doivent avoir 50 ans la veille du 1^{er} jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés le 22 juin 1968 ou avant. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / classement sur l'addition des 2 tours. **La journée d'entraînement est prévue le vendredi 22 juin 2018 sur réservation des départs à l'accueil du golf (05.49.04.64.48).**

Deux séries :

- **série Messieurs** : comprenant 111 joueurs au maximum, index inférieur à 19.5 / repères jaunes.
- **série Dames** : comprenant 33 joueuses au maximum, index inférieur à 21.5 / repères rouges.

Les inscriptions seront retenues en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National, puis les index à la date de clôture des inscriptions, enfin selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

L'index pris en compte sera celui des participants à la date de clôture des inscriptions

III - CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX : Un classement brut par série sera établi et sera pris en compte pour le calcul du ranking seniors. Les 3 premiers de chaque série recevront un souvenir.

Départage : en cas d'égalité pour la première place de chaque série à la fin de l'épreuve, le départage se fera par un PLAY-OFF trou par trou sur les 10 puis 18 et ainsi de suite si nécessaire.

NB : en cas d'impossibilité de terminer un PLAY-OFF ou de le faire jouer, le classement provisoire RMS deviendra définitif.

Tirage des départs : les départs du Tour1 se feront en respectant dans la liste des inscrits l'ordre du Mérite National puis l'index. Pour le Tour2 ils se feront dans l'ordre inverse des résultats du Tour1.

IV - ENGAGEMENTS

Les bulletins d'inscription sont à remplir en ligne sur le site de l'Association Sportive du golf de Niort : <https://www.inscription-facile.com/form/MB6kQ4VU7qGYTT8m2ryT>

les inscriptions ne seront validées qu'à réception des droits d'engagements transmis par courrier à :

8^e TROPHEE SENIORS DE NIORT / TROPHEE BRUNO LACROIX
GOLF DE NIORT Chemin du grand Ormeau
79000 NIORT

Clôture des engagements :

Mardi 19 juin 2018 à 12h00

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le 19 juin à 17h par affichage au club et sur le site du Golf Club de Niort : <https://www.as-golfniort.fr/>

Droit d'engagement :

4 tarifs (20, 25, 65 et 70 euros) détaillés sur le bulletin d'inscription.

Tout joueur déclarant forfait au-delà du JEUDI 21 juin 2018 à 12h00 restera redevable du droit d'engagement.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement pour assurer le bon déroulement de l'épreuve. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

VI - DROIT A L'IMAGE

Tout participant accorde aux organisateurs le droit de photographier ou de filmer sa participation à l'évènement à des fins promotionnelles et publicitaires nécessaires à la communication.

La participation à cette épreuve implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement
Contact association: asso.sportive.golf.niort@gmail.com